



Déclaration préalable UNSA EDUCATION

CTSD du 3 novembre 2016

Madame l'Inspectrice académique,

Mesdames, messieurs, les membres du CTSD,

Permettez-nous dans un premier temps de revenir sur un sujet d'actualité et d'importance à l'Éducation nationale. Plusieurs agressions spectaculaires contre des enseignants et des chefs d'établissement à la veille des vacances d'automne ont remis en lumière ce sujet récurrent : celui de la **violence contre les personnels**. Violences surtout verbales, mais qui minent la santé et la vie professionnelle parce qu'elles sont mal prises en charge par l'institution. Pour nous, Unsa Education, l'aide des équipes mobiles de sécurité ou la mise en place de cellules psychologiques dans le cas d'évènements graves ne sauraient compenser les déficiences de la Gestion des Ressources Humaines et l'absence totale d'une médecine du travail. Plus d'informations doivent être données aux personnels concernant leurs droits, notamment l'accès à la protection fonctionnelle en cas de « *menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages* ». Nous, Unsa Education, invitons nos collègues à souscrire une assurance professionnelle qui peut fournir un soutien actif et une aide juridique en cas d'agression. Plus généralement, nous soutenons la mise en place des groupes académiques « Climat scolaire » qui s'appuient sur une double démarche de prévention et de traitement des problèmes de violence et d'insécurité, ainsi que sur la redynamisation de la vie en milieu scolaire dans ses aspects pédagogiques et éducatifs.

L'heure est au **bilan de rentrée** dans cette instance, abordons donc le sujet. La tenue de ce Comité Technique Spécial Départemental s'inscrit dans un paysage scolaire en mutation, dont les effets ne seront visibles que sur le long terme. La **refondation de l'École** poursuit son chemin avec des créations de postes, encore insuffisantes, mais à l'Unsa Education, nous n'oublions pas les campagnes précédentes de suppressions de postes de fonctionnaires. Les nouveaux programmes, la réforme du collège, la remise en place de la formation initiale, les conseils école/collège, sont aussi la marque d'une refondation pédagogique, approuvée par l'UNSA.

Dans le **1^{er} degré**, nous constatons qu'aucune fermeture n'a été décidée après la rentrée : cela permet davantage de stabilité au sein des équipes pédagogiques. Nous souhaitons donc que cette méthode perdure. Nous constatons également de nouveau une baisse démographique importante en cette rentrée, plus importante que les prévisions. Nous nous interrogeons donc sur les conséquences à venir au sujet de la carte scolaire en Dordogne et demandons à ce que le travail sur le tissu scolaire se poursuive. Ceci dans le but d'améliorer, en parallèle, les conditions de travail des enseignants et les conditions d'accueil des élèves.

Dans le **2nd degré**, la rentrée 2016 est marquée par la mise en place de la réforme du collège. Force est de constater que la grande majorité des collègues a courageusement pris à bras le corps cette réforme, s'y est fortement investie pour qu'à cette rentrée, EPI et AP puissent fonctionner dans leur établissement. Le ministère doit reconnaître cet engagement. Nous constatons que la baisse démographique du 1er degré se retrouve désormais par voie de conséquence dans les collèges. La réflexion sur le tissu scolaire doit se poursuivre : elle doit, non seulement, englober la problématique des collèges ruraux mais également la politique d'affectation dans les collèges urbains et péri-urbains. Cependant, dans notre département, des moyens supplémentaires ont bien été accordés. En effet, malgré une baisse de 226 élèves par rapport à la rentrée 2015, la DGH départementale collège a augmenté de 88,10 heures. Les élèves et les enseignants bénéficient ainsi d'heures à effectifs réduits qui apportent confort et efficacité dans les apprentissages.

Les politiques de lutte contre le décrochage scolaire et la volonté de satisfaire les vœux des familles entraînent des mouvements d'élève permanents. Ceci entraîne des déséquilibres dans les classes. Un meilleur accompagnement et un suivi de ces élèves sont nécessaires.

En conclusion, nous souhaiterions aborder la question du **conseil école-collège** qui existe plus concrètement cette année. Les retours du terrain nous montrent des inégalités dans sa mise en œuvre. Nous, Unsa Education, soutenons vivement la dynamique de réseaux et dénonçons les attitudes irrespectueuses qui ont pu être observées en formation.

Pour l'Unsa Education, au regard de ce que la profession nous témoigne, nous souhaitons que les priorités nationales en matière d'Education se traduisent localement et ce dans l'intérêt du service public d'Education.

La délégation UNSA Education: Yamina AZZOUG, Natacha ETOURNEAU, Anne MARCHAND, François MARTY, Jean-Pierre LEGRAND, Emmanuel SAGOT, Sabine TURSCHWEL